



## Compte rendu de l'audience préfectorale du 6 novembre 2020.

D'après la police, 120 collègues se sont réunis devant la préfecture. Un nombre suffisamment important au regard du contexte (incertitude sur le document à fournir pour s'y rendre, luttes dans les lycées, inquiétudes sanitaires...), et qu'il ne faut pas sous-estimer d'autant qu'il a sans doute contribué à ce que nous soyons finalement reçu en audience préfectorale, demandée depuis plusieurs jours, restée sans réponse et accordée 10 minutes après le début du rassemblement !

Il a cependant fallu expliquer au représentant du préfet que limiter le nombre de représentants autorisés à participer à l'audience à quatre dans une salle de plus de 10 mètres de long, pour des motifs sanitaires était tout simplement offensant, au regard de nos conditions d'accueil de nos élèves, pour obtenir que toutes les organisations présentes puissent être reçues !

Ainsi, ont été reçues le SNES, le SNUIPP, Sud Educ, le SE-Unsa et la CGT Educ face au secrétaire général de la direction académique de l'Education nationale et au bras droit du préfet pour une audience de deux heures relativement tendue. Les discussions ont en effet été menées à bâton rompu notamment parce que nous avons dû sans cesse recadrer les éléments de langage du secrétaire général afin de rétablir la vérité du terrain devant le représentant de l'Etat.

Toutes les organisations présentes ont tenu à rappeler que notre souci était de trouver une solution qui permette la protection des personnes et le ralentissement de la propagation du virus dans le but de garder l'Ecole ouverte.

Ensemble, nous avons porté les revendications des personnels de manière combative et en étant complémentaires dans nos prises de parole.

La CGT Educ a ouvert le bal en expliquant le contexte dans lequel nous avons fait cette demande d'audience, à savoir le report du CDEN, privant ainsi le rassemblement prévu de longue date de raison d'être pour les collègues. A la réponse du secrétaire général justifiant le report par le souci de prendre en compte le mouvement social *comme à son habitude*, toutes les organisations syndicales ont rappelé dates à l'appui, qu'il n'en était rien d'ordinaire et qu'il arrivait plutôt que nos demandes de report pour appel à la grève ne soient pas satisfaites.

Ensuite, la CGT a dénoncé les conditions dans lesquelles s'est déroulée la journée du 2 qui devait être consacrée à rendre hommage à notre collègue Samuel Paty et pour lequel il avait fallu se battre et se mettre en grève pour pouvoir se réunir et décider ensemble de la forme que nous voulions lui donner. De même, nous avons tenu à rappeler que non, le ministre n'avait pas décidé d'un passage en demi-groupes mais qu'il avait fallu se battre pour obtenir l'adoption d'un minimum de sécurité sanitaire dans les établissements en usant du droit de retrait ou de la grève et que nous attendions encore la fourniture en protections matérielles, en particulier les masques qui n'avaient toujours pas été distribués dans certains établissements.

Ensemble, nous avons dénoncé :

- le manque de moyens récurrents dans notre institution avec des personnels en nombre insuffisants et non remplacés dans le second degré contre le secrétaire général qui soutenait que les TZR étaient là alors que nos collègues sont affectés à l'année et que les remplacements sont confiés depuis longtemps aux collègues non-titulaires par ailleurs remerciés massivement cet été,

- un protocole sanitaire relevant de la pure communication ministérielle ne contenant rien d'impératif et ponctué dans le texte de « si c'est possible », alors que les organisations syndicales alertent le ministre depuis le début de la crise sanitaire sur le fait qu'il faut réduire les effectifs, réquisitionner des locaux, recruter des personnels pour faire face à une autre crise sanitaire, contre le représentant de l'Etat qui nous a expliqué que le gouvernement avait été « surpris par la soudaineté de la deuxième vague »,

- les pressions de la hiérarchie, son absence de soutien et ses injonctions permanentes sous toutes ses formes : convocations et menaces de sanction suite à des dénonciations calomnieuses de collègues ou d'usagers, quand ce ne sont pas les directions elles-mêmes qui diffament les collègues enseignants, au lieu et place d'un dépôt de plainte soutenu par l'institution avec mise en place de la protection fonctionnelle, contre la DSDEN qui se vantait d'avoir défendu un collègue du département menacé de mort alors que les faits ont commencé bien avant les congés et qu'il n'était reçu par sa direction que vendredi suite à une intervention syndicale,
- l'absence totale de prise en compte des demandes des personnels d'un plan d'urgence dans notre département où rien que pour le 1<sup>er</sup> degré, il manque plus de 800 enseignants pour pouvoir atteindre le taux moyen d'encadrement national, mais aussi lorsque nous anticipons des rentrées sous tension que le ministère lui-même n'anticipe pas, contre la DSDEN qui procédait à des comptes d'apothicaires brandissant fièrement les 24 ETP obtenus par le 77 dans le 1<sup>er</sup> degré en septembre,
- des moyens en réalité constants ce qui aboutit à mettre en concurrence d'abord les départements de notre académie entre eux et ensuite les écoles et établissements entre eux puisque l'enveloppe globale implique de prendre aux uns pour donner aux autres, et qui explique en bonne partie les fermetures sèches de classes extrêmement nombreuses à cette rentrée dans les écoles,
- la dégradation rapide de l'Ecole comme du service public de santé sous l'effet des politiques d'austérité dont la pandémie confirme à nouveau la destructivité,
- les conditions déplorables de travail de l'ensemble des personnels : infirmières et infirmiers, médecine de prévention, assistantes et assistants sociaux, psychologues, conseillers et conseillères d'orientation, AESH.

A toutes ces demandes, la CGT Educ'Action 77 considère que nous n'avons obtenu aucun engagement, aucune réponse sérieuse, quand il n'a pas fallu, encore une fois, les démentir pour rétablir la vérité.

Au mieux, nous avons appris qu'à l'heure de l'audience, 10 lycées du département « ne semblent pas dans la démarche » d'un passage en demi-groupes d'après le secrétariat général de la DSDEN, c'est-à-dire qu'« ils n'ont pas déposé de projet en ce sens ». Les 40 autres sont donc en cours ou déjà passés en demi-groupes (ils étaient 18 à l'heure de l'audience à être déjà passés en demi-groupes pour être exact).

Autrement dit, pour passer en demi-groupes, nous devons bien nous mobiliser car rien ne sera accordé autrement par l'institution !

Enfin, les derniers mots prononcés par le représentant de l'Etat sont que la nation est avec nous, qu'elle nous soutient et nous encourage, et que nous devons « faire bloc ensemble » pour surmonter les épreuves sanitaire et terroriste.

La CGT Educ77 a compris qu'il ne nous reste donc plus qu'à poursuivre les luttes entamées cette première semaine de reprise si nous voulons obtenir quoique ce soit et nous l'avons d'ailleurs clairement exprimé.

C'est pourquoi, nous appelons les personnels à répondre massivement à l'appel intersyndical national à la grève le 10 novembre.

Mobilisons-nous pour obtenir des protections sanitaires fournies gratuitement par le ministère, le passage en demi-groupes dans les collèges et les écoles afin de garantir notre protection sanitaire mais aussi celle de nos élèves et de leur familles, le recrutement massif de personnels de l'Educ et des collectivités territoriales sans qu'aucune garantie sanitaire n'est possible, des allègements de programmes pour les classes à examen, un report des épreuves de terminale en juin, l'ouverture des listes complémentaires aux concours, une revalorisation indiciaire.